



LA CHARTE DU COLLEGIEN

Collège Jean Jaurès

- 1° Quand je rentre dans le collège, je désactive mon téléphone portable ou MP3. Je le range avec mes écouteurs dans mon sac.**
- 2° Je dois obéir à tout adulte de l'établissement et présenter mon carnet à sa demande.**
- 3° J'arrive à l'heure à chaque cours.**
- 4° Je me range en silence avant d'entrer en classe.**
- 5° Je retire mon blouson ou mon anorak en entrant en classe.**
- 6° Je sors mes affaires et je mets mon carnet de correspondance sur la table.**
- 7° Je ne mâche pas de chewing-gum, je ne mange pas (pipas, bonbons, chips...), et je n'utilise aucun appareil électronique.**
- 8° Je m'assois sans discuter à la place qui m'a été attribuée par le professeur ou le surveillant.**
- 9° Pour parler, je lève la main et j'attends que le professeur me donne la parole.**
- 10° Je m'adresse à mes camarades avec respect.**
- 11° Je ne me déplace pas sans l'autorisation du professeur ou du surveillant.**
- 12° Je prends en note les leçons et les devoirs sur mon cahier de texte et mon agenda.**
- 13° Je laisse ma table et la classe propres à la fin du cours.**